

Un seul fait nous montrera l'heureuse influence qu'ont eue ces associations, ces concours et ces études. Total des feuilles d'impression publiées sur les sciences en général, y compris les mémoires des sociétés savantes,

en 1814, en 1820, en 1826,  
232,319; 369,862; 1,177,780 feuilles.

Ainsi, dans les six dernières années, les publications des sciences en général et des sociétés savantes, ont plus que triplé : c'est un des plus beaux progrès qu'on puisse proclamer pour rendre heureux les amis de la France.

Quelques personnes déplorent l'accroissement sans bornes des élèves qui fréquentent les écoles de médecine et de chirurgie ; mais les élèves, outre les leçons indispensables à leur art, suivent des cours excellents de physique, de chimie, d'histoire naturelle, d'anatomie comparée, etc. Ces cours les rendent propres à parcourir divers carrières utiles, quand ils sont en trop grand nombre pour les maladies humaines que leur fournit la nature.

Nos écoles de droit, en cela comparables aux écoles de médecine, présentent un nombre toujours croissant d'auditeurs. Les Français d'aujourd'hui ne veulent plus obéir qu'à la loi ; à tout instant ils en appellent, de la police à la justice, de l'administration aux tribunaux, de l'arbitraire à la légalité : l'étude du droit leur devient indispensable. Les enfants des princes du sang, les fils des pairs

et des familles les plus opulentes, se livrent avec ardeur à cette étude. Ainsi faisait la jeunesse romaine, ainsi fait la jeunesse anglaise, la jeunesse batave, la jeunesse allemande, et la jeunesse de tout peuple qui chérit ses libertés individuelles et ses libertés publiques.

Le gouvernement a créé l'enseignement administratif : c'est un bienfait national. On a permis qu'un savant conseiller-d'état fit la première leçon de ce cours, il y a quatre ans, et qu'il en publiât le prospectus. Si l'on songe que l'autorité publique administre notre naissance, et notre vie, et notre mort ; qu'elle influe sur nos mariages, et s'imisce dans nos divorces ; qu'elle nous taxe avec constance, et nous dégrève avec intermittence ; qu'elle nous permet ou nous refuse, selon sa prudence indéfinie, de rester, ou de venir et d'aller d'une ville dans une autre et du royaume à l'étranger ; qu'elle s'est déclarée maîtresse de la façade de nos propres maisons, sur laquelle nous ne saurions empreindre, afficher la moindre lettre de l'alphabet, sans sa permission ; qu'elle s'est déclarée propriétaire des rues, des places, des chemins, des ponts et des bacs, des rivières, des côtes et des frontières ; qu'elle interdit ou permet comme il lui plaît, aux citoyens, de se réunir chez eux pour une association quelconque ; alors on comprendra qu'un cours de droit administratif serait, pour les administrateurs et pour les administrés, l'un des plus utiles enseignements qui puissent être pro-

fessés. Formons des vœux pour qu'il soit mis en activité; formons aussi des vœux pour qu'on rouvre les cours de philosophie morale et d'histoire nationale, fermés aujourd'hui, et confiés naguères à des maîtres pleins d'éloquence.

Il est un fait d'une haute importance et que je désire inculquer profondément dans l'esprit des hommes puissants qui croient atteindre un but par de telles interdictions. Lorsque la philosophie morale avait pour brillant interprète l'élève et le traducteur de Platon, la totalité des feuilles publiées sur la métaphysique et sur la morale, était seulement de 575,965 par année. Aujourd'hui que la voix du professeur est rendue muette, la totalité des publications sur le même sujet s'élève à 922,841 feuilles. Par conséquent, au lieu d'écouter des improvisations ou des lectures, équivalentes au plus à 100 feuilles d'impression par année, la jeunesse française lit et médite, à loisir, un surplus de 346,876 feuilles d'impression. A qui l'échange a-t-il profité?

Un illustre professeur enseignait avec sagesse l'histoire de nos aïeux; quand ses leçons expliquaient avec retenue, pour les auditeurs, les causes des faits passés, l'histoire ne publiait par année que 33,149,157 feuilles d'impression; et maintenant qu'elle n'a plus son judicieux interprète, elle publie par an 46,545,727 feuilles d'impression; elle remplace 100 feuilles de leçons par 13,396,570 feuilles d'impression, et quinze cents auditeurs

par quinze cent mille lecteurs! Voilà quel est le triomphe des lumières et de la vérité.

Puisse l'administration supérieure, éclairée par de tels faits, ne plus opposer au progrès des lumières une digue ayant pour seul résultat de faire déborder avec plus de violence, et comme un torrent dangereux, le vaste flux des études d'une génération qui s'accroît sans cesse en nombre, en force, en volonté déterminée, pour acquérir une instruction qu'elle chérit d'autant plus qu'elle la croit moins favorisée par le pouvoir!

Que l'autorité juge elle-même ce qui peut lui retirer ou lui donner les suffrages de la nation française. Les hommes des opinions les plus divergentes, mais d'ailleurs amis des prospérités du royaume, se sont réunis pour accorder à cette autorité de justes éloges, toutes les fois qu'elle a favorisé le développement des connaissances utiles, qu'elle a fondé des écoles nouvelles, ou seulement de nouveaux cours dans les anciennes. Ces fondations resteront comme un monument honorable qui parlera pour la mémoire des administrateurs auxquels nous devons un tel bienfait. Au contraire, l'opinion publique et la censure des moralistes austères flétrissent déjà, de la marque indélébile imprimée sur la mémoire des dévastateurs, les hommes puissants qui prescrivent ou simplement autorisent la destruction des écoles et des cours nécessaires au progrès de la génération nouvelle.

Malgré la lutte active, immense, dont j'aurais voulu n'avoir aucun indice à signaler, toutes les parties des connaissances humaines sont aujourd'hui mieux étudiées, et par plus d'élèves, qu'au commencement du conflit. Le nombre des écoles créées surpasse le nombre des écoles détruites; l'enseignement primaire a gagné par an trois cent mille élèves, l'enseignement secondaire plus de trente mille, l'enseignement supérieur plus de dix mille, et l'enseignement industriel aussi plus de dix mille. Soyons pleins d'espoir.

Hâtons-nous d'indiquer les vastes changements survenus dans la population française, dans ses mœurs, ses idées et ses intérêts, depuis la fin de l'empire. *Durant treize années seulement, douze millions quatre cent mille Français sont venus au monde, et neuf millions sept cent mille sont descendus dans la tombe.....* Déjà près du quart de la population qui vivait sous l'empire, n'existe plus. Les deux tiers de la population actuelle n'étaient pas nés en 1789, à l'époque où fut convoquée l'assemblée constituante : les hommes qui comptaient alors l'âge de vingt ans, ne forment plus aujourd'hui qu'un *neuvième* de la population totale; ils représentent les grand-pères et les grand-mères de nos familles. Enfin la totalité des hommes qui comptaient vingt ans lors de la mort de Louis XV, ne forme plus que la *quarante-neuvième* partie de cette population; ils représentent les bisaïeuls et les bisaïeules de nos familles.

Voilà donc quatre générations en présence, l'une qui naît, l'autre qui jouit de sa force; la troisième qui décline à vue d'œil, et la dernière qui s'éteint; deux qui s'avancent dans la vie sociale, avec toutes les idées progressives, et deux autres qui les arrêtent, ou plutôt voudraient les arrêter.

Dans cette lutte, toute morale et politique, il ne peut être question de mettre en balance les forces physiques. Néanmoins, il est une puissance matérielle qui, jusqu'à ce jour, a favorisé les générations anciennes : c'est la puissance de la propriété, qui ne passe qu'avec une extrême lenteur aux générations nouvelles, et la puissance politique attachée à la propriété.

Par les calculs que j'ai faits sur une liste électorale qui relatait l'âge des électeurs, j'ai trouvé que la moitié des électeurs a passé l'âge de cinquante-cinq ans. Les hommes qui comptaient vingt ans en 1789, en ont compté cinquante-cinq en 1824. Ainsi, le neuvième qui représente encore les générations cumulées des aïeuls et des bisaïeuls, n'a perdu que depuis deux ans accomplis, la majorité dans les listes électorales.

D'après les lois connues de la mortalité, voici l'état des mutations survenues et des mutations à survenir, depuis 1823 jusqu'en 1837 :

|   |         |         |         |         |         |
|---|---------|---------|---------|---------|---------|
| <i>Électeurs</i> de 1813, 1824, 1827, 1830, 1837. |         |         |         |         |         |
| Électeurs ayant                                   |         |         |         |         |         |
| 20 ans, en 1789.                                  | 53,300; | 50,000; | 40,000; | 31,400; | 15,400. |
| Électeurs n'ayant                                 |         |         |         |         |         |
| pas 20 ans, en 1789.                              | 46,700; | 50,000; | 60,000; | 68,600; | 84,600. |

Par conséquent, il y a maintenant soixante mille électeurs de la nouvelle génération, contre quarante seulement de l'ancienne. L'année prochaine il y aura soixante et trois mille électeurs de la nouvelle génération, contre trente-sept mille de l'ancienne. Dans trois années, il y aura soixante-huit mille six cents électeurs de la nouvelle génération, contre trente et un mille quatre cents de l'ancienne. C'est aux sages qu'il appartient de méditer profondément sur ces grandes mutations.

Si l'on réfléchit que les électeurs sont tous ou presque tous chefs de famille, on reconnaîtra que le nombre des chefs de famille doit être, à peu de chose près, proportionnel à celui des électeurs, et dans l'ancienne et dans la nouvelle génération. Donc, parmi les chefs de famille, comme parmi les électeurs, l'ancienne génération a perdu la majorité numérique.

La conséquence première à tirer de ces rapprochements, c'est qu'aujourd'hui la réalité du pouvoir territorial, du pouvoir domestique, et du pouvoir électoral, est perdue pour l'antique génération. Depuis 1825, les majorités ont passé par degrés du côté de la génération nouvelle.

Si l'on cherche l'appui que les électeurs et les chefs de famille appartenants aux deux générations, peuvent trouver dans la masse de la nation, l'on sera surpris de l'extrême différence qui se manifeste, à cet égard, en faveur de la génération nouvelle. J'ai calculé le tableau suivant, d'après

les tables de mortalité publiées par le bureau des longitudes de France.

| ANNÉES.       | NOUVELLE<br>génération. | ANCIENNE<br>génération. | ÉLECTEURS<br>de la<br>nouvelle<br>génération | ÉLECTEURS<br>de<br>l'ancienne<br>génération |
|---------------|-------------------------|-------------------------|--|---|
| 1283. . . . . | 26,571,158              | 4,228,742               | 46,700                                       | 53,300                                      |
| 1827. . . . . | 28,306,007              | 3,293,993               | 60,000                                       | 40,000                                      |
| 1828. . . . . | 28,736,175              | 3,062,825               | 63,000                                       | 37,000                                      |
| 1830. . . . . | 29,684,623              | 2,575,377               | 68,600                                       | 31,400                                      |
| 1837. . . . . | 31,840,054              | 1,259,946               | 74,600                                       | 15,400                                      |

Ainsi, dès aujourd'hui les cinquante-quatre mille électeurs de la France croissante sont appuyés par une masse supérieure à vingt-huit millions trois cent mille individus, et les quarante-six mille électeurs de la France expirante sont appuyés par une masse inférieure à trois millions soixante-trois mille vieillards.

J'écarte d'ici tout esprit de parti; je repousse de mon travail toutes les distinctions odieuses d'ultras et de libéraux, de privilégiés et de sacrifiés; au lieu de distinguer des castes et des factions, je veux ne distinguer que des âges; je considère la nation française par générations, et voici pourquoi.

Chaque âge amène des besoins sociaux qui font prendre aux hommes de la même époque, des penchants, des vœux, des désirs, des déterminations analogues. Quand les plus âgés interdisent aux plus jeunes la satisfaction des besoins d'une époque, chaque année fournit, à la génération ainsi

blessée dans son bien-être, les forces d'une population nouvelle; la mort, au contraire, diminue chaque année les forces de résistance. Enfin, pour peu que la lutte se prolonge, le Temps en décide avec sa faux.

On me demandera sans doute, ce que j'entends par idées de la génération nouvelle, distinctes des idées de l'ancienne génération, relativement au sujet qui m'occupe? on va le voir :

Pour que les forces intellectuelles et physiques, productives et commerciales, procurent aux particuliers ainsi qu'à l'état, les plus grands résultats dont leur nature soit susceptible, il faut que toutes ces forces soient également respectées dans leur possession, également protégées dans leur exercice. Il faut qu'elles ne soient entravées, ni détournées, ni combattues, par les autorités centrales ou locales, ni par des corporations hostiles.

Ce qui caractérise les idées de la génération nouvelle, c'est le respect pour les droits, et la sympathie pour les besoins de nos forces productives et commerciales. Ce qui caractérise les idées de l'ancienne génération, c'est de concevoir peu d'estime et peu d'affection pour une immense partie de ces forces, point de respect pour le droit et beaucoup d'aversion pour le libre exercice de ces mêmes forces.

Des hommes profondément avisés veulent nous persuader que la lutte entre les deux générations a pour objet l'existence ou la destruction du culte

chrétien, de la monarchie, de la dynastie, et même du ministère! C'est une erreur. Les destinées des forces productives et commerciales de la France, la liberté du travail et des pensées qui le dirigent, voilà, voilà le sujet de la lutte acharnée dont les combats, apparents ou secrets, se livrent sur tous les points de notre territoire, dans les campagnes, les hameaux, les bourgs et les cités, sur nos places, nos routes, nos rivières, nos canaux et nos ports, au sein des foyers domestiques, au pied de tribunaux, dans la chambre des députés, dans la chambre des pairs, au sein même de la cour. Tels sont les champs de bataille.

En me voyant masser la société par générations en conflit, les hommes incapables de s'élever aux idées générales, ceux qui ne voient que les exceptions et surtout les exceptions rétrécies, vont repousser une telle division. Ils vont m'objecter : et les vieillards dont la raison supérieure échappe aux impressions de leur époque, pour acquérir l'expérience et la raison de la postérité, ce qui les place en avant de notre âge, et les jeunes gens qui, supprimant pour ainsi dire la virilité, de leur existence morale, vieillards imberbes, se font de l'âge où les hommes descendent vers l'enfance. D'autres m'accuseront d'outrager la vieillesse. Hélas, je me borne à la plaindre, quand elle veut ramener pour nous un irrévocable passé; je lui rends grâce, quand elle nous permet d'être de notre âge; et je l'admire, quand son expérience

courageuse guide nos pas vers la félicité d'un avenir qui nous réclame. Certes, notre jeunesse sait honorer la vie de ces rares vieillards qu'elle contemple comme des modèles, qu'elle chérit comme des bienfaiteurs; et, quand ils viennent à mourir, elle illustre leurs funérailles par de si touchants et si pieux hommages, qu'il faut déjà la force pour les étouffer.

Écartant les exceptions, j'ai montré la puissance des deux générations qui se disputent, l'une pour enchaîner et ralentir l'exercice de nos forces productives et commerciales, l'autre pour l'affranchir et l'accélérer. J'ai prouvé par des chiffres, que l'époque est arrivée où la prépondérance de l'une s'est évanouie pour jamais, dans la puissance territoriale, dans la majorité des premiers éléments politiques et dans le sein de familles. Il en doit naître, avec le temps, deux séries de résultats: l'une relative à nos destinées domestiques, et l'autre à nos destinées sociales. Les hommes d'état qui comprendront cette position transitoire appuieront leurs conceptions et leurs actes sur la force qui dès aujourd'hui prédomine; et prédominera de plus en plus: les autres cesseront d'être des hommes d'état.

Je suis étonné qu'on n'ait pas encore aperçu la transition que je signale, et qui s'opère dans la France, depuis quatre ans.

Cette transition devient sensible dans les collèges électoraux qu'on assemble par hasard; elle

devient sensible dans la chambre des Pairs, que la mort renouvelle par degrés rapides, comme les collèges électoraux. Partout où les emplois sont à vie, les groupes d'hommes qui les exercent nous présentent cette mutation d'équilibre, dans leurs volontés comme corps; chez les uns, parce qu'en effet la majorité réelle est déjà du côté de la jeune génération; chez les autres par cet effet invisible, indéfinissable, que les majorités des grandes masses produisent sur les majorités des corps qui vivent plongés dans l'atmosphère sociale, sans s'apercevoir des changements arrivés à l'air qu'ils respirent. Telle est, selon moi, la cause du changement extraordinaire qu'on voit, depuis deux ans, s'opérer dans les cours royales.

Le barreau, recruté par des stagiaires qui n'ont pas trente ans, nous a montré, trois ans plus tôt que les collèges électoraux, l'effet direct des majorités effectives. Jusqu'en 1822, les avocats du barreau de Paris choisissaient les membres de leur conseil de discipline à la pluralité des voix, et la majorité penchait toujours vers les hommes attachés à la glèbe des anciennes idées. A cette époque, le cours naturel de la mort fit passer la majorité vers les hommes de la génération nouvelle. Il fallut, à l'instant, intervertir l'ordre des élections, pour restituer aux temps antiques cette majorité qui porte avec elle l'aspect que l'éloquent Fléchier donne à la mort: sombre, vide et *disparaissante* figure.....